

Compte rendu sommaire de la réunion du conseil municipal du Lundi 14 Juin 2021 à 19 h 00 tenant lieu de procès-verbal

PRESENTS : Mme DRIEUX Sophie, POUJAUD Brigitte, GUILLON Jean-Claude, CHANTON Amanda, MARGNOUX Gérard, COURET Patrice, NARDOT Christiane, DUPUIS Sandra, BECHADE Laurent, VINCENT Hélène, BEAUBERT Damien, LAGORCE Loïc, COULON Emilie, CAMUS Jean-Luc.

ABSENTS (excusés) : JOLY Solange,

POUVOIRS : JOLY Solange donne pouvoir à VINCENT Hélène.

Le conseil municipal élit à l'unanimité Amanda CHANTON, secrétaire de séance auquel lui est adjoint la secrétaire de mairie Madame Sandrine LEGER.
Ouverture de la séance à 19 h 05.

Madame DRIEUX Sophie, maire, présidente de la séance présente l'ordre du jour et soumet ensuite au vote le procès-verbal de la séance du 14 avril 2021 et l'ordre du jour de la réunion auquel elle propose d'ajouter en ce qui concerne la voirie : le devis de l'aménagement du chemin rural de Champlong au Drelet, et le devis d'aménagement des abords de la boulangerie et en ce qui concerne les locations : la proposition de conclure un bail précaire pour la location d'un local commercial. L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

AFFAIRES GENERALES :

Institution et règlement de la Redevance d'Occupation du Domaine Public – année 2021 – approbation du montant :

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité le montant de la redevance d'occupation du domaine public pour l'année 2021 qui est de 215 €.

Dissolution de la caisse des écoles : Le conseil municipal a décidé à l'unanimité de dissoudre la caisse des écoles au 1^{er} janvier 2021.

Vente de la parcelle A 1148 : Le conseil municipal a décidé de vendre la parcelle A 1148 d'une contenance de 49 ca au propriétaire du 2 rue Le Transloy dont la propriété touche la-dite parcelle. Prix : 1 euro le mètre carré.

Achat de tables polyéthylène : Le conseil municipal a décidé d'acheter 5 tables polyéthylène à COMAT et VALCO pour un montant de 492, 66 € TTC.

Achat de mobilier de restauration pour la boulangerie/snacking : Le conseil municipal a décidé d'acquérir du mobilier pour le snacking de la boulangerie, à savoir 9 tables et 18 chaises pour un montant de 640, 80 € TTC à CASTORAMA.

Achat d'une armoire d'extérieur pour le défibrillateur : Le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'acheter une armoire d'extérieur pour le défibrillateur pour un montant de 390, 00 € TTC.

Achat d'un sèche-linge : Le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'acheter un sèche-linge de la marque CURTISS pour un montant de 269 € TTC à E. LECLERC.

Achats réalisés dans le cadre des fêtes et cérémonies : Le conseil municipal a décidé à l'unanimité de dresser la liste des achats qui concernent les fêtes et cérémonies.

Convention de mise à disposition d'un ou des volontaires dans le cadre d'une ou des missions de service civique : Le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'autoriser le maire à signer les conventions de service civique.

Signature d'un bail précaire avec la SCI DUCHIRON DRIEUX : Le conseil municipal a décidé à l'unanimité (Madame DRIEUX Sophie intéressée par l'affaire est sortie de la salle des délibérations et n'a pas participé au vote) d'autoriser le maire à signer un bail précaire avec la SCI DUCHIRON DRIEUX.

BATIMENTS COMMUNAUX :

Ecole :

Remplacement des gouttières : Le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'autoriser le maire à signer le devis de l'entreprise DUBOIS Ludovic pour un montant de 3 876, 00 € TTC.

Boulangerie :

Fourniture de décoration de la devanture de la boulangerie : Le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'autoriser le maire à signer le devis de SODIMASS pour la fourniture et la pose de lettrages à la boulangerie/pâtisserie/snacking pour un montant de 640, 80 € TTC.

VOIRIE :

Achat de barrières de sécurité : Le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'acheter 5 barrières de sécurité pour un montant de 387, 00 € TTC à MANUTANT Collectivités.

Réfection du chemin rural de Champlong : Le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'autoriser le maire à signer le devis de l'entreprise COURCELLE d'un montant de 11 999, 14 € TTC pour la réfection du chemin rural de Champlong à Le Drelet.

Travaux d'aménagement de la voirie aux abords de la boulangerie : Le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'autoriser le maire à signer le devis de l'entreprise SIGNALISATION 87 d'un montant de 1 694, 401 € TTC.

FINANCES :

Décisions modificatives budgétaires : Le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'approuver les décisions modificatives budgétaires sur les budgets principal et transport scolaire présentées.

RESSOURCES HUMAINES :

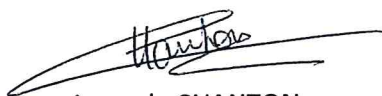
Cotisations 2021 au Comité des Œuvres Sociales : Le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'approuver les cotisations 2021 au COS.

INFORMATIONS et QUESTIONS DIVERSES.

Stationnement des poids lourds en centre-bourg, un arrêté du maire réglementant le stationnement va être pris.

La séance est levée à 21 h 45.

Le secrétaire de séance,



Amanda CHANTON



Le Maire,



Sophie DRIEUX